

RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'A.E.E. du 30.09.2021
OBJET: PREAVIS NO°02/2021-2026 AUTORISATION DE PLAIDER

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Le 21 septembre Mme Charlotte CONNELL et Mme Leah HALPREN ont rencontré les délégués responsables du Comité de Direction (CODIR), M. Didier ZUMBACH, Président et M. Boris MURY membre, à Crassier. M. Xavier NICOLOVICI, membre de la CoGest, était excusé. La CoGest remercie les membres du CODIR de leur disponibilité et des explications données.

Après avoir délibéré et obtenu des éclaircissements de la part du CODIR sur certains points en relation avec ce préavis, la CoGest recommande au conseil intercommunal de bien vouloir accepter le préavis No2/2021-2026 tel que présenté.

Fait à Gingins, le 25 septembre 2021

POUR LA COMMISSION DE GESTION

Charlotte Connell

Leah Halpren